

L'ÉCLAIR

De Roubaix - Courcoing

NORD et Départements limitrophes
AUTRES DÉPARTEMENTS
Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

ABONNEMENTS
Trimestre Six mois Un an
4 fr. 50 9 fr. 18 fr.
5 fr. 50 12 fr. 23 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING
Adressez les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES
A ROUBAIX, 23, Grande-Rue.
A TOURCOING, 12, Rue Desurmont.
A LILLE, 28, Rue de Fives.

BULLETIN DU JOUR

Les Affaires orientales

Dès le premier jour de l'intervention de la Grèce, répondant à l'appel de la Crète, insurgée contre la domination musulmane, nos amis de la Chambre sollicitèrent des applications du gouvernement sur l'attitude que prendrait la France. Le ministre de l'Intérieur, M. Hanotaux, fut le premier à se prononcer, et les puissances étaient sans dissidence, et que le secret qu'on lui demandait n'était pas le sien, mais celui de l'Europe. Avec l'allure soucieuse d'un chef chargé de répliquer à la fois aux patriotes et au commandant en chef de la presse de questions, de se fier à la sagacité d'un homme qui avait mérité Richelieu et qui avait l'heureuse fortune de toujours penser le lendemain, comme le tour russe qui le Kaiser allemand avaient passé la veille.

Lorsqu'il fut mis dans l'obligation, malgré ses applications intéressées, de formuler à la tribune sa conception, en présence du comité oriental, de la Grèce, de la grandeur et de l'honneur du pays, M. Hanotaux s'exprima qu'une idée claire, c'est que le reculement des puissances ne devait pas être troublé par d'indiscrètes curiosités du Parlement. Au prix de ce silence et de cette abdicat-on la diplomatie internationale apporterait la solution assurée de la paix du monde.

Il s'est trouvé une majorité dans la Chambre française pour considérer qu'il fallait, en effet, laisser les empereurs de Russie, d'Allemagne et d'Autriche leurs félicitations à M. Hanotaux, le directeur de la patrie. Toute la presse ministérielle — qui avait des raisons très sérieuses que la raison ne comprenait pas avant qu'elle ne s'expliquent par des ruses retentissantes et une première exécution en Bourges — félicitait et admirait le gouvernement pour ses ardeurs turcopoles. Péroraient tous les grecs de Crète et phéniciens du peuple grec, plutôt que l'accentuation de la baisse des fonds ottomans ! Et que les fortunes françaises se réduisent par la grande paix qui s'éleva des champs de carnage quand le dernier râle des victimes s'est perdu dans la nuit.

Il paraît de toute évidence que l'accord du ministre et des financiers qui régnent souverainement sur les organes autorisés de la défense sociale était beaucoup plus intime et étroit que l'accord européen. Mais enfin, cette solution désirée, cette solution miraculeuse, cette solution qui n'est promue trop haut, pouvait compromettre et égarer l'opinion publique. Les puissances ont intimidé l'ordre à la Grèce, dans un document, qui est d'ailleurs un chef d'œuvre d'incohérence et de confusion de rappeler ses troupes débarquées en Crète et de renouer l'ancien de cette île grecque au peuple grec. Et puis ?

La Grèce refuse de céder, elle se lève tout entière. Elle réclame la guerre. Elle arme, mobilise ses armées. La Turquie arme aussi, mobilise aussi, quoiqu'en révolte l'Europe. Elle réclame la guerre, elle se lève de sa protège. Les deux peuples, depuis cette bienheureuse solution, se préparent plus ardemment à une lutte plus furieuse. Un délai de six jours est donné au gouvernement hellénique pour se soumettre, mais qui siffle court que dans six jours il emboîte le pas et franchit pas sur la frontière turco-grecque ?

Si ces sombres prévisions se réalisaient il faut avouer que les puissances seraient fort d'un reprier les responsabilités sur leurs têtes que sur elles-mêmes.

INFORMATIONS

(Par Service Spécial)

INTERIEUR

RÉUNION DU CONSEIL DE CABINET
Paris, 4 mars.
Les ministres se sont réunis ce matin, au ministère de l'Agriculture, sous la présidence de M. Méline.

M. Hanotaux a entretenu le Conseil des affaires de Crète; il a rendu compte de la démarche simultanée, faite à Athènes et à Constantinople, par les ambassadeurs et les ministres de toutes les puissances.

Le Conseil a décidé de déposer aujourd'hui même sur le bureau de la Chambre, une demande de crédit de 150,000 fr., afin de pouvoir compléter l'installation sanitaire du Frial.

ÉLECTIONS MUNICIPALES A MONTEBAU

Paris, 4 mars.
Des élections municipales complémentaires avaient lieu dimanche dernier, à Montebau (Seine-et-Marne).

Elles ont été, pour le socialisme, l'occasion d'une affirmation aussi précieuse qu'édifiante. Les citoyens Fournier et Pagnaud, qui portaient le drapeau du Parti Ouvrier, ont été élus.

Nous exprimons que les travailleurs de Montebau, confirmés et complétés dimanche prochain l'affirmation du 28 février, auveront à leur Hôtel de Ville deux représentants de leurs intérêts, deux défenseurs de leurs revendications.

ANTON ET LES AFFAIRES DE PANAMA

Paris, 4 mars.
Depuis qu'est ouverte la nouvelle instruction relative aux affaires de Panama, la question est celle-ci : Anton parlera-t-il, ou ne parlera-t-il pas ? Tendre-t-il la promesse un peu solennelle qu'il a faite de parler jusqu'au bout, cette fois, ses révélations ? Si l'on se croit plusieurs de nos confrères de Paris, cette fois-ci, c'est sérieux, Anton parlera. Il a même commencé ses révélations au juge d'instruction qui l'a interrompu de nouveau.

On assure que le complice du baron de Reinach n'a encore prononcé le nom d'aucun des nombreux parlementaires qu'il aurait corrompus avec l'argent de Panama.

Pour le moment, Anton, qui précède par or-

TERRIBLE DRAME DE L'ALCOOLISME

Amiens, 4 mars.
Un curieux cas de délire alcoolique vient de se produire à Querrieu, près d'Amiens.

Le sieur Hébert, pris subitement d'un accès de fureur, saisit sa fille, âgée de six ans, et la précipite dans un puits profond de vingt-cinq mètres non, enjambant la margelle, il s'y précipita à son tour.

Aux cris de la femme Hébert, un voisin, nommé Joly, accourut et se fit descendre dans le puits. Comme il remontait avec l'enfant saine et sauve, la corde cassa et le sauteur et la sauteuse retombèrent. Grâce à l'intervention de quelques étrangers voisins ils purent enfin être remontés, sans blessures graves.

Quant à Hébert, il avait cessé de vivre quand on le ramena du fond.

CONTRE LES BUREAUX DE PLACEMENT

Paris, 4 mars.
La ligue pour la suppression des bureaux de placement avait organisé, hier, deux réunions à la Bourse du travail. Un ordre du jour favorable au projet Coustant a été voté par acclamation.

Cet ordre du jour sera porté vendredi à la Chambre par une délégation de toutes les corporations.

De plus, la réunion a décidé que, pendant la discussion à la Chambre, tous les ouvriers de l'industrie se réuniraient en permanence à la Bourse du travail afin de connaître la situation adoptée.

Des manifestations ont eu lieu, dans la soirée, contre les placiers. Les groupes ont été dispersés par la police avec sa révolante brisée inutile. Quelques arrestations ont été opérées.

Une nouvelle réunion aura lieu aujourd'hui à la Bourse du travail.

PROCES POUR CORRUPTION ELECTORALE

Nice, 4 mars.
Le jugement de l'affaire de corruption électorale a été rendu aujourd'hui.

Tous les prévenus sont acquittés, sauf ceux ayant des condamnations, qui sont condamnés à des amendes légères.

UNE BAGARRE ENTRE AGENTS ET CIVILS

Nîmes, 4 mars.
Un chasseur alpin, de passage à Nîmes, se trouvait dans une maison publique et y fait un tel tapage qu'on dut requérir la police pour le faire sortir.

Lorsque l'agent se présenta il dut engager une lutte avec le chasseur qui l'avait assailli à coups de poing.

Deux autres agents vinrent prêter main forte à leur collègue, et parèrent maîtriser le forcené.

Tandis que les agents conduisaient leur prisonnier au poste voisin, des individus parmi lesquels se trouvait un artilleur, prirent fait et cause pour le chasseur et tentèrent de le délivrer, mais les agents ayant dégainé, ils durent abandonner la place; mais revinrent bientôt après, ils attaquèrent le poste de police pendant que les agents, qui avaient enfoncé leur prisonnier, étaient allés chercher du secours. Le poste fut envahi par une foule nombreuse et exaltée, les livres brûlés et le prisonnier délivré. A leur retour, les agents ne trouvèrent plus personne. Seul l'artilleur a été arrêté dans la journée.

ÉTRANGER

LA GUERRE AUX SOCIALISTES ALLEMANDS

Berlin, 4 mars.
Les Hamburger Nachrichten prennent texte du récent toast de l'empereur pour réclamer des lois d'exception contre les socialistes.

L'organe bismarckien insiste que le gouvernement redonne la main et les vergences des socialistes: « Le souverain, dit-il, ne doit pas garder des ministres si pusillanimes ».

LE NOUVEAU CABINET DES ÉTATS-UNIS

Washington, 4 mars.
Voici la liste du nouveau cabinet :

Secrétaire d'Etat (ministre des affaires étrangères), M. Sherman; secrétaire de la trésorerie, M. Gage; guerre, M. Alger; intérieur, M. Bliss; marine, M. Long; agriculture, M. Wilson; attorney général (chef du département de la justice), M. Mackenzie; maître général des postes, M. Gary.

TERRIBLE ACCIDENT A VERVIERS

Verviers, 4 mars.
Un échafaudage s'est écroulé aux usines de la Société anonyme verrière pour la construction des machines.

Sont entrés ont été ensevelis sous les débris. Deux sont morts, un autre est à l'hôpital et trois sont plus ou moins gravement blessés.

UNE ELECTION EN ANGLETERRE

Londres, 4 mars.
Une élection à la Chambre des communes a eu lieu hier dans la circonscription de Halifax.

M. Bilsen, radical, est élu par 5,664 voix contre M. Crossley, conservateur, 5,252 voix et Tom Mann, candidat ouvrier, 2,000 voix.

PAYSANS EXPLOITÉS

Les paysans, les cultivateurs qui ne vivent pas, comme les ouvriers de l'industrie, en de vastes agglomérations, sous la discipline du grand capital, ne comprennent pas toujours très bien ce que nous entendons par l'exploitation capitaliste. Mais les faits mêmes se chargent de leur apprendre de plus en plus. Sans autre préambule, en voici un, décisif, qui se produit dans la région du Midi, et qui éclairera les plus aveugles. Je veux parler de la crise qui atteint, dans l'Avignonnais, tous les paysans éleveurs de brebis à lait.

Vous savez qu'à Roquefort une grande industrie de fromagerie est installée depuis longtemps déjà. La montagne, en élevant, à l'ouvert de vastes creux, souterrains, de vastes caves, les crèmes communiquées avec l'atmosphère par des tentes de la montagne qui s'appellent, dans le langage du pays, des fleurines, et cette nature circule d'air, et renouvelent sans cesse l'atmosphère intérieure des caves, par les trous divers des caves, et les évents dans un rayon étendu, le lait nécessaire à leur fabrication sur tout le plateau du Larzac et au-delà de l'élevage des brebis à lait était devenu la principale ressource des paysans, et comme il y avait plusieurs fabricants, c'est à dire plusieurs acheteurs, ils venaient leur lait à un bon prix.

Mais l'industrie moderne, l'industrie capitaliste tend inévitablement, et partout, vers le monopole. Il en a été ainsi de l'industrie du fromage. La fabrique la plus puissante, la mieux outillée, a fait aux autres une concurrence ruineuse. Elle s'est transformée en Société anonyme pour pouvoir manier plus aisément d'abondants capitaux, et elle n'a eu qu'un succès : elle a ruiné les autres fabricants. Elle y a réussi; aux uns elle a interdit des procédés, qu'elle a gagnés, pour leur interdiction de vendre leurs fromages sous le nom de Roquefort, elle a découragé et acheté les autres. Et aujourd'hui il n'y a plus que la firme qui importe, elle reste seule, elle a fait le monopole vers lequel depuis si longtemps elle s'efforçait.

Mais, du coup, voilà les paysans à sa discrétion. Comme il n'y a plus qu'une maison pour acheter le lait, le prix comme elle l'entend que peuvent faire les cultivateurs ? Ils se sont consacrés depuis dix ans à l'élevage des brebis à lait. Leur leur est pas facile de créer d'emblée une autre forme de production agricole; ils sont obligés de se soumettre aux conditions du grand patron de la grande Société capitaliste, qui dispose seule du marché, et qui fait la loi.

Et, depuis un an, elle a brusquement abaissé le prix du lait de cinquante pour cent. L'hectolitre de lait se vendait 27 ou 28 francs; elle n'en offre plus que 17 francs, et cette année, m'assure-t-on, il n'y a que l'agitation très vive parmi les paysans du Larzac. Tout à coup ils se sont sentis esclaves, tout à coup ils se sont vus dépossédés, et ils ont compris ce que nous entendons, nous socialistes, par la toute puissance du capital.

Comment se défendre ? La chose leur est difficile, car ils sont dispersés; ils se méfient sans doute les uns des autres, et ils ne sont pas préparés, comme les ouvriers de l'usine, à exercer une action commune, à organiser ensemble la résistance. De plus, la Société de Roquefort les tient par une autre chaîne; elle occupe, en effet, pour la fabrication même du fromage, des paysannes, filles de fermiers ou de petits propriétaires, qui viennent travailler à Roquefort même trois mois par an. Et sans doute la Société pourrait renvoyer celles dont les parents ne pourraient pas leur payer le salaire pour le prix du lait; l'oi pu me rendre compte, il y a quatre ou cinq ans, des conditions dans lesquelles travaillaient ces paysannes ouvrières.

La Société consacrant tous ses capitaux à la lutte contre les fabricants rivaux, n'avait pas fait construire des logements pour cette population ouvrière qui ne réside à Roquefort que pendant la saison de fabrication. Et c'était dans de grands dortoirs que couchaient les ouvrières. Il n'y avait même pas un lit pour chacune; et au moins dans un de ces dortoirs, elles couchaient deux dans un lit; il y avait tout un service de numéros d'ordre qui assignait à chaque ouvrière sa chambre obligatoire. De plus le chef de fabrication nous expliqua, avec indignité par quel procédé il avait obtenu des ouvrières le maximum de rendement pour le minimum de paiement.

Un début de l'entreprise, quand elles n'étaient pas encore façonnées à ce travail, quand elles y apportaient la lenteur accoutumée du travail payé-

LE PARLEMENT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

AVANT LA SÉANCE

Paris, 4 mars.
Toute la séance d'aujourd'hui sera prise par la discussion de l'élection de l'abbé Gayraud. On croit que le débat prendra une grande importance et que le ministre sera mis sur la sellette, au sujet de l'appui qu'il accorde au cléricisme.

L'animation est des plus vives dans les couloirs.

Interpellation Lockroy
M. Lockroy a avisé M. Méline, président du conseil, de son intention de lui adresser une interpellation sur l'état de la marine française aussitôt que les affaires de Crète seront terminées.

Les bureaux de placement
La Chambre reprendra demain, vendredi, la discussion des propositions de loi relatives aux bureaux de placement. On sait que trois propositions ont été présentées : celle de Coustant, portant suppression pure et simple des bureaux de placement; celle de M. Mesurart, organisant le placement gratuit et celle de M. Georges Berry, portant suppression des bureaux de placement, par voie d'extinction, dans le délai de cinq ans.

Cette dernière proposition a été acceptée par la commission du travail qui la défendra devant la Chambre.

D'après nos renseignements, le gouvernement repoussera et la proposition de Coustant et celle de M. Georges Berry, et se prononcera pour le fond de la proposition de M. Mesurart; mais au sein de la Chambre se range à son avis, il lui demandera certaines modifications de détail.

LA SÉANCE

Présidence de M. Briouot, président.
La séance est ouverte à 2 h.

L'ÉLECTION DE BREST
L'ordre du jour appelle la discussion sur l'élection de l'abbé Gayraud.

DISCOURS DE L'ABBÉ GAYRAUD
L'abbé Gayraud défend son élection et dit qu'il a été élu par les opérations électorales ont été régulières et non pas de savoir si l'élection est telle ou telle. Il a été élu par les opérations électorales ont été régulières et non pas de savoir si l'élection est telle ou telle. Il a été élu par les opérations électorales ont été régulières et non pas de savoir si l'élection est telle ou telle.

Ça & Là

Le Carême de l'abbé Gayraud
M. l'abbé Gayraud prêchera cette année le carême à Notre-Dame-de-Lorette.
(Nouvelles Littéraires.)

Angèle pour lui, gentil clocher; Angèle faites-lui remettre; Quel beau carême il va prêcher A Notre-Dame-de-Lorette!

Toutes celles des environs Voulaient être un peu de la fête, Que de lorettes nous aurons A Notre-Dame-de-Lorette!

Nini Fachon dans le tambour Remettra sa bicyclette; Rien que des mollets faits au tour A Notre-Dame-de-Lorette!

Dis, nous l'aurons, grosse Amanda? Tu viendras aussi, Bobinette? Quel chic! Tout le quartier Bréda A Notre-Dame-de-Lorette!

L'abbé, joliment indiscret, Vous contez l'historiette; Tel un carme qui prêcherait A Notre-Dame-de-Lorette!

Les cousins ne sont pas des saints, Point d'écolier sans cousinettes; Priez pour les petits cousins A Notre-Dame-de-Lorette!

Puisse votre chair à flambé, Faites vous des pieds à la tête Et dans le carême de l'abbé, A Notre-Dame-de-Lorette!

Plus d'une, ayant fait le démon, Se réveillera bergamotte; Car l'idylle naît du sermon A Notre-Dame-de-Lorette!

Elle, pillant les fleurs d'avril, Elle se roule dans l'herbette, Comme s'il possédait du persil A Notre-Dame-de-Lorette!

Et pourtant qu'elle n'aie pas, Quand on passera par la queue, Tirer un leu de ses bas A Notre-Dame-de-Lorette!

Clevis HUGUES.

L'ATTELAGE DES CHIENS

Quand on va en Belgique, on est frappé par le pittoresque de ces petites attelages de chiens, qui exigent le concours de chiens. Ces bonnes bêtes font se sentir au cheval avec une grande dignité et un zèle méritoire.

En France, dans notre région du Nord, longtemps on usa de la bonne volonté de ces excellents camarades pour aider au transport. Puis on interdit tout transport par des chiens.

Cependant, même à Paris, il n'est pas rare de voir des chiens attelés, et mal attelés. Ils aident les « mâtres » à traîner &

LE PARLEMENT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

AVANT LA SÉANCE

Paris, 4 mars.
Toute la séance d'aujourd'hui sera prise par la discussion de l'élection de l'abbé Gayraud. On croit que le débat prendra une grande importance et que le ministre sera mis sur la sellette, au sujet de l'appui qu'il accorde au cléricisme.

L'animation est des plus vives dans les couloirs.

Interpellation Lockroy
M. Lockroy a avisé M. Méline, président du conseil, de son intention de lui adresser une interpellation sur l'état de la marine française aussitôt que les affaires de Crète seront terminées.

Les bureaux de placement
La Chambre reprendra demain, vendredi, la discussion des propositions de loi relatives aux bureaux de placement. On sait que trois propositions ont été présentées : celle de Coustant, portant suppression pure et simple des bureaux de placement; celle de M. Mesurart, organisant le placement gratuit et celle de M. Georges Berry, portant suppression des bureaux de placement, par voie d'extinction, dans le délai de cinq ans.

Cette dernière proposition a été acceptée par la commission du travail qui la défendra devant la Chambre.

D'après nos renseignements, le gouvernement repoussera et la proposition de Coustant et celle de M. Georges Berry, et se prononcera pour le fond de la proposition de M. Mesurart; mais au sein de la Chambre se range à son avis, il lui demandera certaines modifications de détail.

LA SÉANCE

Présidence de M. Briouot, président.
La séance est ouverte à 2 h.

L'ÉLECTION DE BREST
L'ordre du jour appelle la discussion sur l'élection de l'abbé Gayraud.

DISCOURS DE L'ABBÉ GAYRAUD
L'abbé Gayraud défend son élection et dit qu'il a été élu par les opérations électorales ont été régulières et non pas de savoir si l'élection est telle ou telle. Il a été élu par les opérations électorales ont été régulières et non pas de savoir si l'élection est telle ou telle.

Ça & Là

Le Carême de l'abbé Gayraud
M. l'abbé Gayraud prêchera cette année le carême à Notre-Dame-de-Lorette.
(Nouvelles Littéraires.)

Angèle pour lui, gentil clocher; Angèle faites-lui remettre; Quel beau carême il va prêcher A Notre-Dame-de-Lorette!

Toutes celles des environs Voulaient être un peu de la fête, Que de lorettes nous aurons A Notre-Dame-de-Lorette!

Nini Fachon dans le tambour Remettra sa bicyclette; Rien que des mollets faits au tour A Notre-Dame-de-Lorette!

Dis, nous l'aurons, grosse Amanda? Tu viendras aussi, Bobinette? Quel chic! Tout le quartier Bréda A Notre-Dame-de-Lorette!

L'abbé, joliment indiscret, Vous contez l'historiette; Tel un carme qui prêcherait A Notre-Dame-de-Lorette!

Les cousins ne sont pas des saints, Point d'écolier sans cousinettes; Priez pour les petits cousins A Notre-Dame-de-Lorette!

Puisse votre chair à flambé, Faites vous des pieds à la tête Et dans le carême de l'abbé, A Notre-Dame-de-Lorette!

Plus d'une, ayant fait le démon, Se réveillera bergamotte; Car l'idylle naît du sermon A Notre-Dame-de-Lorette!

Elle, pillant les fleurs d'avril, Elle se roule dans l'herbette, Comme s'il possédait du persil A Notre-Dame-de-Lorette!

Et pourtant qu'elle n'aie pas, Quand on passera par la queue, Tirer un leu de ses bas A Notre-Dame-de-Lorette!

Clevis HUGUES.

L'ATTELAGE DES CHIENS

Quand on va en Belgique, on est frappé par le pittoresque de ces petites attelages de chiens, qui exigent le concours de chiens. Ces bonnes bêtes font se sentir au cheval avec une grande dignité et un zèle méritoire.

En France, dans notre région du Nord, longtemps on usa de la bonne volonté de ces excellents camarades pour aider au transport. Puis on interdit tout transport par des chiens.

Cependant, même à Paris, il n'est pas rare de voir des chiens attelés, et mal attelés. Ils aident les « mâtres » à traîner &